

Séance du 23 juin 2023 à 19h00
Au Chalet de Grange-Neuve

Sous la Présidence de Monsieur Eric Clot, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Buache pour l'encouragement au recyclage dans la commune de Baulmes et vote.
7. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif 2022 et vote.
8. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 15/2023 relatif aux comptes 2022 et vote.
9. Election d'un membre à la commission des finances.
10. Divers et propositions individuelles.
11. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2023-2024 :
 - a. Election d'un/e président/e
 - b. Election d'un/e 1^{er/ère} vice-président/e
 - c. Election d'un/e 2^{ème} vice-président/e
 - d. Election d'un/e secrétaire
 - e. Election de deux scrutateurs/trices
 - f. Election de deux scrutateurs-suppléants ou scrutatrices-suppléantes
12. Election de la commission de gestion pour l'année 2023-2024 (7 membres et 2 suppléants/es)
13. Appel de sortie et encaissement des amendes.
14. Repas au Chalet de Grange-Neuve.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Appel d'entrée.

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 33 conseillères et conseillers sont présents et 9 absents. Il s'agit de M. Calpini Grégory, M. Delay Sébastien, M. Steve Deriaz, M. Haldimann Philippe, M. Hürni Gérald, M. Hutter François, Mme Joseph Suzanne, M. Louis Molnar, Mme Carmen Perusset.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur Madame Myriam Deriaz.

3. Communications du Bureau.

Monsieur le Président informe qu'il a reçu deux démissions à savoir celle de Madame Myriam Deriaz pour son poste de secrétaire du conseil et celle de Madame Andréa Mettraux comme conseillère. Il donne lecture des deux lettres.

Monsieur le Président remercie les personnes présentes pour les dernières votations.

4. Communications de la Municipalité.

Monsieur Julien Cuérel informe que les 2 et 3 septembres les Montois seront à Baulmes. Des familles pour les accueillir sont recherchées. On peut s'annoncer auprès de Mme Ariane Vittet.

Concernant les travaux, la rue du Clos sera fermée pendant les vacances scolaires pendant environ 3 semaines.

A la rue des Jaquettes, les travaux ont débuté et la route sera fermée environ 3 mois.

Pour le réaménagement du parc véhicules, le préavis sera envoyé durant le courant de l'été.

Le Président remercie Monsieur Julien Cuérel.

5. Liste des prochains préavis.

Monsieur le Syndic informe qu'il n'y a pas de nouveau préavis.

6. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Buache pour l'encouragement au recyclage dans la commune de Baulmes et vote.

Monsieur le Président informe que la commission ad hoc s'est entretenue avec la Municipalité.

Monsieur Julien Cuérel informe que STRID a trouvé une solution pour que les communes puissent continuer à récolter les déchets spéciaux. Dès lors, la Commune de Baulmes a repris ces déchets dès le 12 juin 2023.

Monsieur Steve Mettraux, Président de la commission ad hoc, donne lecture de son rapport.

Monsieur Eric Clot demande à Madame Buache si cette dernière est d'accord de retirer son postulat.

Madame Céline Buache accepte de retirer son postulat et remercie la Municipalité pour le travail fourni.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la discussion.

7. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif 2022 et vote.

Monsieur Didier Schmid, Président de la commission, donne lecture de son rapport.

Monsieur le Président ouvre la discussion sur le rapport.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la discussion.

Monsieur Eric Clot donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

1. D'accepter le rapport tel que présenté.
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion administrative portant sur l'exercice 2022.
3. De donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Il passe au vote.

Les conclusions sont acceptées à une large majorité (1 avis contraire et 1 abstention).

8. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 15/2023 relatif aux comptes 2022 et vote.

Monsieur Daniel Margairaz, Président de la commission, donne lecture de son rapport.

Monsieur le Président ouvre la discussion sur le rapport.

Madame Brigitte Lattion informe pour les taxes au poids, elle trouverait intéressant de faire une petite augmentation sur le poids et sur la taxe. La parole n'est plus demandée.

Monsieur Eric Clot, Président, donne lecture des rubriques.

1 ADMINISTRATION GENERALE

En charges : Fr. 915'971.93

En revenus : Fr. 228'403.45

La parole n'est pas demandée.

2 FINANCES

En charges : Fr. 608'000.29

En revenus : Fr. 3'433'420.01

La parole n'est pas demandée.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

En charges : Fr. 1'712'966.46

En revenus : Fr. 1'374'808.70

La parole n'est pas demandée.

4 TRAVAUX

En charges : Fr. 784'796.14

En revenus : Fr. 484'968.20

La parole n'est pas demandée.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

En charges : Fr. 1'827'708.84

En revenus : Fr. 973'782.37

Monsieur Tharin demande pourquoi la Municipalité a rompu le contrat avec le SEMO et quel sera le prochain prestataire pour les repas de la garderie.

Monsieur Cuérel répond que ce sera dorénavant la Coccinelle Verte qui livrera les repas car les tarifs sont légèrement inférieurs et au niveau diététique, il semblerait que cela réponde plus aux besoins.

La parole n'est plus demandée.

6 POLICE

En charges : Fr. 179'158.77

En revenus : Fr. 17'300.00

La parole n'est pas demandée.

7 SECURITE SOCIALE

En charges : Fr. 516'150.08

En revenus : Fr. 13'340.85

La parole n'est pas demandée.

Charges totales : Fr. 6'544'752.51

Revenus totaux : Fr. 6'526'023.58

Excédent de charges : Fr. 18'728.93

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Le Président soumet au vote les conclusions à savoir :

Nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous sont présentés, avec un excédent de charges de Fr. 18'728.93.

Les comptes 2022 sont acceptés à une large majorité (1 abstention).

9. Election d'un membre à la commission des finances

Monsieur le Président demande des propositions.

Monsieur Domenico Giannini présente Monsieur Gilles Clémence pour le groupe des Démocrates.

Monsieur Gilles Clémence est élu par applaudissements.

10. Divers et propositions individuelles

Monsieur Thierry Guignard fait un point sur l'avancement des projets de l'AIVB.

Madame Joëlle Lovey a constaté à la place de jeux de la salle des Fêtes qu'une balançoire était cassée et que les barrières vers le toboggan ne tiennent plus très bien. Elle demande donc qui se charge d'entretenir les places de jeux.

Madame Fabienne Liechti répond que la poutre qui tient les balançoires va être changée prochainement et pour le reste les employés communaux vont se charger de faire l'entretien.

Monsieur Julien Cuérel tient à remercier Monsieur Orlando Sépulvéda pour son travail effectué au sein de la Commune et lui souhaite une belle retraite.

La parole n'est plus demandée. Le Président clôt la discussion.

11. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2023-2024

a. Election d'un/d'une président/e

Monsieur Gilles Deriaz, au nom des Indépendants, propose Monsieur Olivier Deriaz.

Monsieur Olivier Deriaz est élu tacitement par acclamation.

b. Election d'un/e 1^{er/ère} vice-président/e

Monsieur Giannini Domenico, au nom du groupe Démocratique, propose Madame Brigitte Lattion.

Madame Brigitte Lattion est élue tacitement par acclamation.

c. Election d'un/e 2^{ème} vice-président/e

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Monsieur Eric Clot.

Monsieur Eric Clot est élu tacitement par acclamation.

d. Election d'un/e secrétaire

Monsieur Domenico Giannini propose Madame Ariane Vittet.

Madame Ariane Vittet est élue tacitement par acclamation

Monsieur Eric Clot remercie Myriam Deriaz pour le travail fourni.

e. Election de deux scrutateurs/trices

Monsieur Domenico Giannini, au nom des Démocrates, propose Madame Aline Pfaender.

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Madame Isabelle Deriaz.

Madame Isabelle Deriaz et Madame Aline Pfaender sont élues tacitement par acclamation.

f. Election de deux scrutateurs-suppléants ou scrutatrices-suppléantes

Monsieur Gilles Deriaz, au nom des Indépendants, propose Monsieur Damien Mettraux.

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Monsieur Patrick Mettraux.

Monsieur Damien Mettraux et Monsieur Patrick Mettraux sont élus tacitement par acclamation.

12. Election de la commission de gestion pour l'année 2023-2024 (7 membres et 2 suppléants/es)

Monsieur le Président explique le fonctionnement pour ces élections. Puis il demande qui se présente.

Monsieur Thierry Guignard propose, au nom de l'Alliance, Monsieur Alain Courvoisier, Monsieur Steve Mettraux et Monsieur Ephraïm Stern.

Monsieur Gilles Deriaz propose, au nom du groupe des Indépendants, Madame Céline Buache, Monsieur Gérald Hürni et Monsieur Raphaël Buache.

Monsieur Domenico Giannini propose, pour le groupe des Démocrates, Madame Suzanne Josephe, Madame Annette Donnier et Monsieur Jean Quinche.

Le Président du Conseil annonce les résultats à savoir :

Sont élus :

Raphaël Buache avec 27 voix
 Gérald Hürni avec 23 voix
 Joseph Suzanne avec 23 voix
 Alain Courvoisier avec 22 voix
 Steve Mettraux avec 21 voix
 Jean Quinche avec 21 voix

Ne sont pas élus :

Ephraïm Stern avec 19 voix
 Annette Donnier avec 17 voix
 Céline Buache avec 19 voix

Un deuxième tour est nécessaire pour élire encore 1 personne.

Monsieur Thierry Guignard propose Monsieur Ephraïm Stern.

Monsieur Domenico Giannini propose Madame Annette Donnier.

Monsieur Gilles Deriaz propose Madame Céline Buache.

Les résultats sont les suivants :

Est élu :

Ephraïm Stern avec 14 voix

Sont nommées suppléantes :

Annette Donnier avec 8 voix

Céline Buache avec 11 voix.

La parole n'est pas demandée.

13. Appel de sortie et encaissement des amendes

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 31 conseillères et conseillers sont présents et 9 absents.

Monsieur le Président lève la séance à 21h00.

14. Repas au Chalet de Grange-Neuve

Le Président :

La Secrétaire :

Eric Clot

Myriam Deriaz